

de 12 milles à l'heure dans les temps calmes et, à communiquer plus facilement avec les côtes ou avec les vaisseaux que l'on rencontrerait.

On se fera une idée des dangers qu'offre ces expéditions par les précautions qu'on a prises pour rendre les vaisseaux capables de résister aux glaces. La partie antérieure de l'Entreprise a une épaisseur de huit pieds; les ponts sont couverts d'un comble mobile et capable de supporter un grand poids de neige. Des poêles doivent donner dans l'intérieur, une chaleur suffisante.

La troisième expédition, sous l'infatigable Sir John Richardson, doit se rendre par terre jusqu'à la rivière Mackenzie, où elle sera rejointe par un détachement envoyé par le capitaine de l'Entreprise. Les autres vaisseaux doivent de même envoyer de tous côtés des partis qui se rencontreront en des endroits convenus, en sorte que l'on soit bien sûr d'avoir parcouru toutes les côtes.

Des provisions sont cachées à certains endroits pour Sir J. Franklin avec des marques au dessus pour qu'il les reconnoisse. Les hommes n'ont rien épargné pour retirer cet intrépide voyageur et ses compagnons de la terrible situation où ils se trouvent très-probablement, si toutefois ils vivent encore. Dieu veuille donner à leurs amis la récompense qu'ils ambitionnent par dessus tout, celle de les retirer de leur prison de glace!

Extrait de l'Halifax Courier.

Un journal de Londres annonce qu'on avait reçu, le 10 Novembre, des nouvelles de l'Investigateur et de l'Entreprise jusqu'au 28 Août. A cette époque, ils étaient au nord de la baie de Pond, à 73° 50' de latitude Nord. *All well.*

Cette nouvelle avait été apportée par un vaisseau dont l'équipage avait trouvé à la latitude de 68° 10' un baril contenant ces détails et jeté à la mer par le capitaine de l'Investigateur.

Un baleinier a aussi rapporté qu'au milieu d'Août le détroit de Lancaster étoit parfaitement libre de glaces.

## LE BARRILLE.

QUÉBEC, 28 DÉCEMBRE, 1848.

Nos lecteurs s'associeront sans doute au cri d'indignation qui de toutes parts s'élève contre l'ingratitude de ce peuple Romain qui naguère ne savait comment exprimer son enthousiasme, et qui, aujourd'hui, ne sait plus qu'assassiner lâchement le premier ministre et le secrétaire de l'immortel Pie IX. Aux dernières nouvelles, ce Pontife était prisonnier dans son propre palais et gardé par ceux la même à qui il avait, en montant sur le

trône, accordé une amnistie entière.

«Voilà donc où devaient aboutir tant de cris hypocrites de liberté, tant d'exigences turbulentes, à qui ne suffisaient pas les innombrables bienfaits et les concessions sans bornes du plus libéral et du plus paternel des monarques! Voilà donc ce que signifiaient ces ovations perfides, ce tumulte triomphant, que des voix imprudentes osaient nommer des émeutes d'amour! Il n'a donc servi de rien au grand et noble Pie IX d'être le plus généreux des Pontifes et des hommes! Aujourd'hui trahi par les uns, menacé et poursuivi par les autres, abandonné de tous, il ne cueille en retour de ses sacrifices et de son amour que la plus horrible ingratitude qui fut jamais. Ah! c'est bien maintenant qu'il peut redire aux Romains et à l'Italie entière ces paroles déjà empruntées par lui, dans une circonstance solennelle, au cœur de son divin Maître: *Popule meus, quid tibi feci? O mon peuple, que t'ai-je fait?*»

«C'est bien à cette heure encore que se vérifie ce pressentiment prophétique, qui lui faisait dire, au milieu même de ses premiers triomphes, qu'il n'avait point d'illusions; que Rome, pour lui, ressemblait peut-être à Jérusalem; que le Vendredi Saint n'était pas éloigné du jour des Rameaux, et que le peuple, toujours facile à entraîner, partout et toujours le même dans ses enthousiasmes ou dans ses fureurs, ferait peut-être succéder bientôt aux cris de l'Hosanna l'impitoyable *Crucifigatur.*»

### Ubi Charitas, ibi Deus.

La Société de St. Vincent de Paul a reçu dans la quête du jour de Noël,

£ 51 6 0 à Québec,

£ 51 5 0 à St. Patrice,

£ 48 0 0 à St. Roch,

£ 7 10 0 dans l'assemblée générale

tenue le même jour. Cela ne comprend pas les dons des diverses communautés, qui se monteront ensemble à une cinquantaine de louis.

Nous extrayons d'une circulaire, adressée à tout le clergé du diocèse par Mgr. le Coadjuteur, les lignes suivantes:

Le clergé, en distribuant avec générosité le fruit de ses épargnes aux œuvres de l'éducation et de la charité, a semblé, jusqu'à ce jour, songer beaucoup plus au bonheur de ses ouailles qu'à se procurer à lui-même les jouissances du bien-être et de l'aisance. Bien que fortement ému du sort réservé à ceux de ses membres que l'âge ou la maladie relègue en dehors du camp, il a cru peu possible d'interrompre le cours

ordinaire de ses libéralités, pour diriger effectivement ses vues sur une entreprise dont il paraissait être lui-même l'objet.

En méditant sur les divers moyens de réaliser ce projet, nous nous sommes convaincu qu'il fallait moins songer à la promptitude qu'à la certitude du succès. Car, si d'un côté il convient de donner à un établissement de ce genre des formes, des dimensions qui soient en rapport avec sa destination, de l'autre, il nous faut calculer les fonds et les ressources probables sur lesquels nous croyons pouvoir compter pour cet objet. L'exiguïté des revenus ecclésiastiques en ce diocèse ne permettent pas au clergé de mettre à notre disposition une somme suffisante pour l'exécution immédiate de cette entreprise, nous avons dû songer à suggérer un mode de souscription qui pût obvier aux difficultés des temps, et réunir les avantages d'un versement immédiat.

En conséquence nous vous proposons une souscription payable en quatre années.

Nous avons dû songer pareillement à déterminer la place la plus convenable pour la destination de cet hospice. Nous avons cru d'abord et il nous a été suggéré que la campagne devrait être préférée à la ville, parceque l'asile en projet semble plus spécialement destiné à ceux de nos vénérables frères qui auront blanchi au service des âmes dans les missions et dans les paroisses de la campagne.

La ville au contraire offrira au vénérable vieillard une société ecclésiastique de tous les jours, l'encouragement des supérieurs, la sympathie des confrères, les soins médicaux immédiats, et souvent le bonheur inappréciable d'être servi dans les maladies et assisté au dernier moment, par la main de la divine charité, par des Religieuses. Heureux le prêtre qui, après avoir supporté le poids du jour et ouvert le ciel à tant d'âmes, peut rendre son dernier soupir sous la protection de ces anges de piété et de dévouement!

Nous espérons donc pouvoir confier la direction de l'établissement à des Religieuses de la Charité, que nous aurons bientôt en cette ville, si Dieu daigne agréer et bénir nos vœux.

Enfin nous avouerons sans crainte de déconcerter votre générosité que nous estimons le prix total de l'entreprise à la somme approximative de £1,900.